

Contributions à la promotion de la santé 2026 des assureurs maladie

(dans le cas d'assurance complémentaire appropriée)

Afin de pouvoir recevoir les contributions à la promotion de la santé citées ci-après, la plupart des compagnies d'assurance-maladie demandent une confirmation d'abonnement, et/ ou une copie du contrat, et/ ou une quittance et/ou une facture, ainsi dans certains cas une attestation pour les entraînements fréquentés.

Assurance Maladie	Quelle assurance complémentaire est nécessaire pour l'entraînement de fitness ?	Quelles variantes d'abo sont indemnisées ?	Quelle est la contribution prévue ?
ATUPRI	Diversa Mivita Basic Intense	<ul style="list-style-type: none"> Diversa: Tous les abonnements Mivita: Abonnements saisonniers-semestriels et annuels Basic/ Intense: abonnements (de 3 mois ou plus) 	Diversa: 50%, jusqu'à max. CHF 200.- par année civile Mivita (Stufe Reala): 50%, jusqu'à max. CHF 200.- par année civile Mivita (Stufe Extensa): 50%, jusqu'à max. CHF 300.- par année civile Basic: 75%, jusqu'à max. CHF 200.- par année civile Intense : 75%, jusqu'à max. CHF 500.- par année civile
AXA	Santé ACTIF Santé COMPLET	<ul style="list-style-type: none"> Abonnements de fitness (de 6 mois ou plus) 	Santé ACTIF: 75%, jusqu'à 200 CHF par année civile Santé COMPLET: 75%, jusqu'à 300 CHF par année civile
CONCORDIA	NATURA NATURA PLUS	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel 	NATURA/NATURA PLUS: 50% jusqu'à max. CHF 200.- par secteur et année civile Promotion de la santé au total max. CHF 500.- par année civile
CSS	Compte de santé (Composant d'assurances complémentaires)	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel Abo mensuel 	Promotion de la santé jusqu'à max. CHF 800.- par année civile (compte « santé » et bonus du compte « santé ») selon l'assurance complémentaire: Compte santé montant maximal sur tous les domaines d'offre (famille, fitness, activité physique, divers) par année civile 50% max. CHF 700 Domaines d'offre fitness, activité physique, divers, par domaine par année civile 50% max. CHF 500 Bonus du compte santé 50%, max. CHF 100.- par année civile
EGK	EGK-SUN	Au tous les abonnements	Maximum CHF 360.- par année civile, au maximum la somme totale payée
Glärner Krankenversicherung	Complément GÉNÉRAL FAMILY FAMILY FLEX PREMIUM	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel 	GÉNÉRAL: 50%, montant maximum de CHF 150.- par année civile FAMILY/ FAMILY FLEX: 50% jusqu'à max. CHF 200.- par secteur et année civile Promotion de santé totale jusqu'à CHF 500.- par année civile PREMIUM: 50% jusqu'à max. CHF 300.- par secteur et année civile Promotion de santé totale jusqu'à CHF 600.- par année civile
Groupe Mutuel	GO / Global Solution GX / Global Flex «Option Careflex» GI / Global Classic «Option Plus» SB GA / Assurance maladie - Assurance complémentaire avec Bonus EG / Global School	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel 	GO / Global Solution: 50%, jusqu'à max. CHF 200.- / année GX / Global Flex «Option Careflex»: 50%, jusqu'à max. CHF 200.- / année GI / Global Classic «Option Plus»: 50%, jusqu'à max. CHF 200.- / année SB GA / Assurance maladie - assurance complémentaire avec bonus: 50%, jusqu'à max. CHF 200.- / année EG / Global School: 50%, jusqu'à max. CHF 200.- / année

Assurance Maladie	Quelle assurance complémentaire est nécessaire pour l'entraînement de fitness ?	Quelles variantes d'abo sont indemnisées ?	Quelle est la contribution prévue ?
HELSANA	SANA COMPLETA COMPLETA EXTRA COMPLETA PLUS	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel • Abo mensuel • Abo 10x 	SANA/ COMPLETA/COMPLETA EXTRA/ COMPLETA PLUS: 75 % jusqu'au max. CHF 200.- par secteur* et année civile** *Maternité 75% max. CHF 500.- par année civile **COMPLETA EXTRA: En complément des prestations de COMPLETA 60% jusqu'à un maximum de 800 CHF par année civile pour tous les domaines confondus. **COMPLETA PLUS : en complément des prestations de COMPLETA 75% jusqu'à un maximum de 200 CHF par année civile, tous domaines confondus.
ÖKK	FAMILY FAMILY FLEX OPTIMA PREMIUM PRÉVENTION	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	FAMILY / FAMILY FLEX: 50% jusqu'à CHF 200.- par année civile OPTIMA: 50% jusqu'à CHF 200.- par année civile PREMIUM: 50% jusqu'à CHF 300.- par année civile PRÉVENTION: 50% jusqu'à CHF 300.- par année civile
rhenusana	rhenuPLUS Gold rhenuPLUS Platin rhenuPLUS «Cycle de vie»	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	rhenuPLUS Gold: 75% jusqu'au max. CHF 200.- / année civile rhenuPLUS Platin: 75% jusqu'au max. CHF 400.- / année civile rhenuPLUS Option «Cycle de vie»: 50% max. CHF 100.- / année civile
sana24	Tous les assuré(e)s des divisions ambulatoires, der Managed-Care-Assurance ambulatoire ou Basic ont le droit aux checks Wellness/ Fitness No 1	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	Fitness Check No 1: jusqu'au max CHF 200.- à un abo annuel/ par année civile jusqu'au max CHF 100.- à un abo semestriel/ par année civile
SANITAS	Vital Smart Vital Premium CLASSIC/ FAMILY /JUMP NATURA BASIS NATURA KOMFORT Corporate Preventive Care	<p>Vital:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Abo trimestriel • Abo semestriel • Abo annuel <p>Classic etc:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	Vital Smart (selon l'option choisie) : 50% max. 200 CHF ou 300 CHF pour le centre de fitness et les cours, au total max. 400 CHF ou 600 CHF par année civile pour les exigences en matière de santé Vital Premium : 80%, max. CHF 400.- pour le centre de fitness et les cours, au total max. CHF 800.- par année civile pour la promotion de la santé CLASSIC/ FAMILY/JUMP: Le bénéfice est ajouté au plafond spécifique au produit Prévention - Promotion de la santé par année civile. CHF 200.- par année civile aux abos semestriels ou annuels NATURA BASIS /NATURA KOMFORT: 50% max. 200 CHF par domaine et année civile Promotion de la santé au total max. 500 CHF par année civile Corporate Preventive Care : 50 %, max. CHF 300 par année civile pour la promotion de la santé
SLKK	SLKK-QualiCare.basis SLKK-QualiCare.comfort	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	75% jusqu'au max. CHF 300.- par année civile aux abos fitness SLKK-QualiCare.basis: 75% jusqu'à CHF 200.- par secteur et année civile et cours, jusqu'à CHF 500.- pour tous les secteurs et par année civile SLKK-QualiCare.comfort: 75% jusqu'à CHF 200.- par secteur et année civile et cours, jusqu'à CHF 800.- pour tous les secteurs et par année civile
sodalis	Assurance complémentaire Sana ou Sana Plus + Assurances complémentaires d'hospitalisation: sodalis commun ou demi privé ou privé ou flex	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	remboursement des frais de 50%, jusqu'au max. CHF 200.- par année civile

Assurance Maladie	Quelle assurance complémentaire est nécessaire pour l'entraînement de fitness ?	Quelles variantes d'abo sont indemnisées ?	Quelle est la contribution prévue ?
Sumiswalder	Combi+ commun Combi+ demi privé Combi+ privé Complémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Abo trimestriel • Abo semestriel • Abo annuel 	<p>Combi+ commun: CHF 100.- par année aux abos fitness</p> <p>Combi+ demi privé: CHF 200.- par année aux abos fitness</p> <p>Combi+ privé: CHF 300.- par année aux abos fitness</p> <p>Complémentaire: jusqu'au max. CHF 200.- par année civile aux abos fitness, cours reconnus</p>
SWICA	COMPLETA FORTE COMPLETA PRAEVENTA OPTIMA	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel (si le début de l'abonnement se trouve dans la période assurée) 	<p>COMPLETA FORTE: 90% des frais jusqu'à max. 500.- CHF par année civile (max. 300.- CHF par type de prévoyance)</p> <p>COMPLETA PRAEVENTA: 50% des frais non couverts par COMPLETA FORTE, jusqu'à max. 500.- CHF par année civile (max. 300 CHF par type de prévoyance)</p> <p>OPTIMA: 90% des frais non couverts par COMPLETA FORTE et COMPLETA PRAEVENTA, jusqu'à un maximum de CHF 300.- par année civile.</p> <p>Au total, jusqu'à CHF 1300.- max. par année civile</p>
Sympany	Allgemeiner/privater zusatz plus/plus natura premium/premium natura salto plus kolping (délai d'attente 1 an) PRÉVENTION lumière (délai d'attente 1 an)	<ul style="list-style-type: none"> • Abo trimestriel • Abo semestriel • Abo annuel (C'est la date de début qui est déterminante. Celle-ci doit se situer dans la période assurée) Pas d'entrées individuelles ni d'abonnements Poly-Sport 	<p>Allgemeiner Zusatz, plus/plus natura, salto: max. CHF 200.- / par année civile</p> <p>Privater Zusatz, premium/premium natura: max. CHF 300.- / par année civile</p> <p>prävention, light, plus kolping: 50% au max. CHF 250.- par année civile</p>
Groupe Visana	Tous les assuré(e)s des divisions ambulatoires, der Managed-Care-Assurance ambulatoire ou Basic ont le droit aux checks Wellness/ Fitness No 1	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel ou au moins deux abonnements de 10 séances • Abo annuel ou au moins quatre abonnements de 10 entrées 	<p>Fitness Check No 1: jusqu'au max CHF 200.- à un abo annuel ou au moins quatre abonnements de 10 entrées jusqu'au max CHF 100.- à un abo semestriel ou au moins deux abonnements de 10 séances</p>